

COMMUNICATION DE M. Robert CHALAVET (21 mars 2014)

UN NÎMOIS FLAMBOYANT : JACQUES FAVRE DE THIERRENS

Monsieur, cher confrère,

« Il a, toute sa vie, marché sur le fil du danger, tendu très haut, sans ombrelle ni balancier, et il n'est jamais tombé. Il connut la volupté du risque, c'est à dire le frôlant et l'aimant. » C'est en ces termes que Marthe et Hélène Isoire, qui furent ses commensales, parlent de Jacques Favre de Thierrens auquel vous donnez du flamboyant pour votre quatrième communication en ces lieux.

Aviateur durant la Grande Guerre, chargé de missions secrètes dans les années qui suivirent et pendant le Second Conflit mondial, ce descendant d'une famille de notables du pays de Vaud venue s'installer en France au temps de la Réforme, né à Nîmes où son grand-père s'était établi au début du XIX^e siècle, fut également un collectionneur hors pair et un peintre très estimé à compter du milieu des années 1950.

Par ce choix, le juriste de formation que vous êtes, ayant exercé neuf années durant le métier d'avocat, avant de vous tourner vers les affaires sociales, plus particulièrement dans le domaine hospitalier où vous avez occupé d'éminentes fonctions, de la direction de l'Association nationale pour la formation du personnel hospitalier (ANFH) à celle du Centre hospitalier universitaire (CHU) de Nîmes, confirme l'intérêt porté à l'histoire locale qui fut au centre de trois de vos interventions ici-même : le bombardement de la cité nîmoise en mai 1944, la saga des Peladan et la destinée de Régine Crespin.

Il est vrai qu'en 2008, trois ans après votre entrée comme correspondant à l'Académie de Nîmes sous la présidence de Monsieur Guilhem Fabre, vous avez été reçu par Madame Catherine Marès au fauteuil d'Emmanuel Le Roy Ladurie dont nous connaissons tous les remarquables travaux portant sur le Languedoc. Conteur émérite, vous ne vous laissez pas de compter ; à preuve votre implication dans la commission des finances de notre compagnie, sans parler de votre présence régulière aux séances bimensuelles de notre Compagnie. Et ce n'est que justice si deux des communications précédemment évoquées furent retenues pour être présentées en séance publique.

Vos qualités de chercheur, de musicien, d'esthète, de bon vivant, votre jeunesse d'esprit, vous prédisposaient sans doute pour aborder l'étude de cette personnalité hors du commun que fut celle de Jacques Favre de Thierrens qui passa du métier des armes à celui des arts, des actions périlleuses aux fêtes galantes, réussissant dans ce qu'il entreprenait tant par sens du devoir que par amour de la liberté. Sillonnant le monde, se posant dans son hôtel situé à l'angle de la place Questel et du boulevard Victor Hugo ou dans sa propriété de Saint-Bonnet, il est la fierté de ses descendants ici présents que nous saluons : Madame Jean-Pierre Favre de Thierrens, sa belle-fille ; Monsieur et Madame Denis Reynaud, ses petits-enfants : Madame Jean-Marc Penchinat, sa nièce ou encore Monsieur Fabien Penchinat, l'arrière-arrière petit-neveu.

Il paraît que devant le studio qu'il occupait à Paris, avenue Matignon, une lanterne restait éclairée lorsqu'il s'y trouvait, et que l'avis suivant était placardé sur la porte d'entrée :

« Heurtez céans une ou deux fois
Et vous verrez quelqu'un paraître.
S'il vous faut aller jusqu'à trois,
C'est qu'on n'y est pas ou qu'on n'y veut point être. »

Vous êtes bien là. Nous sommes tout ouïe...
